



**APPEL D'ALGER SUR UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE
DEVELOPPEMENT A TRAVERS UNE COOPERATION
INTERNATIONALE RENOUVELEE**

-CLUB DES PINS, ALGER, ALGERIE 30 MAI 2014-

Conformément au mandat pertinent de la 37^{ème} Réunion des Ministres des affaires étrangères tenue à New York, le 26 novembre 2013, le Panel de Haut Niveau des Eminentes Personnalités du Sud s'est réuni, pour la première fois dans un pays africain, à la veille du troisième sommet du Sud qui sera tenu en Afrique en 2015. Dans ce contexte, le Panel a tenu sa réunion à Alger (Algérie), le 30 mai 2014, pour discuter du rôle futur de la coopération Sud-Sud et de l'agenda de développement du groupe des 77 et a adopté l'appel suivant :

- 1- le Panel a souligné que, pendant les cinq dernières décennies , le Groupe des 77 a été un mécanisme vital pour renforcer la capacité de négociation du Sud en fournissant des approches nouvelles aux décisions politiques du Sud et à ses actions sur la scène internationale à la lumière de l'évolution de la situation tout en donnant une orientation stratégique et politique pour le Sud sur les questions internationales majeures qui devront être prise en charge par les pays en développement dans le contexte des grands défis auxquels ils font face.
- 2- le Panel a mis l'accent sur le fait que même si le monde ait connu de grands changements au cours des cinq dernières décennies et qu'un progrès significatif a été réalisé dans de nombreux domaines, les pays en développement continuent à faire face à de sérieux défis de développement. Ces défis ont été exacerbés par un environnement économique international défavorable auquel s'ajoute l'absence d'une réforme profonde des institutions de gouvernance économique et financière mondiale. En examinant ces défis, le Panel a affirmé que les principes de Responsabilités communes mais différenciées et de droit au développement sont les fondations de base du Partenariat Mondial pour le Développement Durable Post 2015.
- 3- le Panel a, par conséquent, souligné le besoin pour un renforcement et un rehaussement du partenariat mondial pour le développement, fondé sur la reconnaissance du leadership et de l'appropriation nationaux des stratégies de développement. Il a affirmé que la coopération internationale doit être améliorée, y compris en ce qui concerne le respect des engagements internationaux en matière d'aide publique au développement, l'allègement de la dette, l'accès aux marchés, le renforcement des capacités et le soutien technique dont le transfert de technologie. Le Panel a également mis l'accent sur le besoin de généraliser le développement durable à tous les niveaux, en intégrant les aspects économique, social et environnemental et en reconnaissant leurs interconnexions dans le but de réaliser le développement durable dans toutes ses dimensions. Le Panel a aussi noté que la plupart des institutions multilatérales impliquées dans la coopération pour le développement font partie de l'architecture actuelle de coopération, opérant également dans les confins des

principes et cadres politiques du système du donateur dominant. Le Panel note que le principe cardinal de la répartition géographique équitable qui est fondamental pour le fonctionnement de l'Organisation des Nations unies a été ignoré et, en conséquence, beaucoup de régions reconnues par les Nations unies, particulièrement la région Afrique, ont été exclues de la gouvernance de la gestion environnementale. Le Panel exhorte la communauté internationale à prendre en charge, avec urgence, cette situation.

- 4- dans ce contexte, le Panel a souligné que le renforcement de la coopération internationale pour le développement est essentiel pour répondre aux défis présents et futurs et aux opportunités émanant du processus de la mondialisation. Il a reconnu que les Nations unies ont besoin d'améliorer leurs aptitudes et capacités afin de s'acquitter pleinement de leur mandat et de garantir la mise en œuvre efficace de leurs programmes dans les domaines du développement économique et sociale.
- 5- le Panel a exhorté les partenaires du Sud à saisir l'opportunité du 70^{ème} anniversaire de l'établissement de l'Organisation des Nations unies qui coïncidera avec la seconde période d'engagement pour l'atténuation et l'adaptation des changements climatiques des pays de l'Annexe I de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour lancer un Partenariat Mondial pour le Développement Durable à travers une coopération internationale renouvelée basée sur l'équité et l'intérêt stratégique à long terme de l'humanité. A cette fin, le Panel a accueilli favorablement l'initiative de l'Algérie de réunir, en conjonction avec la 70^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York, en partenariat avec le Président du Mouvement des Non-alignés et le Président du Groupe des 77 et avec la participation des Présidents des Chapitres du G77, une réunion ministérielle du Comité de Coordination Conjoint du Mouvement des Non-alignés et du Groupe des 77.
- 6- le Panel a, également, mis l'accent sur l'importance stratégique de la Coopération Sud-Sud et a noté que l'actuel système de financement du développement, ses structures, ses règles et règlements, son système de comptabilité, et ses mécanismes de passation de marchés publics, de dépenses et d'exécution sont tous mis en place pour le paradigme Nord-Sud de financement du développement. Ces instruments se sont avérés inadaptés pour faciliter les différentes formes et sources de financement de la coopération Sud-Sud. Le Panel a réitéré que le G77 doit prendre le devant en faveur de la création d'une nouvelle structure multilatérale et d'un système consolidé pour financer la coopération Sud-Sud, basée sur les termes d'engagement, propres au Sud, capables à accommoder les différentes sources et formes de financement Sud-Sud à travers le Système multilatéral.
- 7- dans ce contexte, le Panel a mis en exergue l'importance capitale pour les pays en développement de s'assurer que le cadre conceptuel relatif à la coopération Sud-Sud répond aux nombreux et nouveaux défis communs auxquels font face ces pays à travers l'exploration de nouvelles pistes de réflexion et de nouvelles modalités en droite ligne avec l'évolution de la situation, en y faisant un pilier important pour renforcer davantage la coopération Sud-Sud.
- 8- en conclusion, le Panel a recommandé que les mesures et les initiatives concrètes soient orientées vers l'action car l'objectif principal est de renforcer davantage le rôle du G77 dans la mise en place de sa propre architecture pour la coopération Sud-Sud. Un autre objectif consiste à encourager une architecture internationale favorable au développement qui appuie la coopération Sud-Sud comme stratégie soutenant les efforts des pays en développement de manière à permettre leur participation à

l'économie mondiale. Dans ce contexte, le Panel a vivement recommandé la consolidation des mécanismes existants de coopération Sud-Sud et a appelé à la mise en place de l'agence spécialisée des Nations Unies pour la Coopération Sud-Sud avec siège dans un pays en développement.

- 9- le Panel a mandaté son Président pour présenter cet Appel au Sommet Commémoratif des G77 qui se tiendra à Santa Cruz, Bolivie les 14 et 15 juin 2014, et également à la 38^{ème} réunion des Ministres des Affaires Etrangères du G77 qui aura lieu en septembre 2015 ainsi qu'au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies. le Panel a recommandé que les préparatifs pour le 3^{ème} Sommet Ordinaire du Groupe des 77, devant avoir lieu en Afrique en 2015, doivent être lancés le plus tôt possible. Le Panel a, également, convenu de se réunir de manière régulière pour discuter des questions stratégiques liées à la coopération Sud-Sud et Nord-Sud dans le contexte de la Plateforme du Sud pour le Développement.
- 10- le panel a exprimé sa haute appréciation au Gouvernement algérien pour l'accueil de cette session du Panel de Haut Niveau des Eminentes Personnalités du Sud, tenue pour la première fois dans un pays du Sud , et a rendu un hommage au Secrétaire Exécutif du Groupe des 77 au siège des Nations Unies à New York pour sa précieuse contribution et son appui continu aux travaux du Panel.